



La vie à défendre



SYNDICAT NATIONAL CFTC
Finances Publiques
Section du Pas de Calais
Pouvoir s'opposer,
Toujours proposer !

Déclaration Liminaire CAP catégorie C du 8 septembre 2016

Recours Entretien Professionnel

CFTC DGFIP a depuis toujours dénoncé et contesté le système archaïque, injuste et dévalorisant de la notation ainsi que de l'entretien professionnel. En effet, la plupart des agents soumis à cette expertise ne peuvent pas être « récompensés » à leur juste valeur du fait du contingentement.

La lourdeur de l'exercice est chronophage pour l'administration et crée des tensions inutiles entre collègues dans les services.

Le « diviser pour mieux régner » n'a fait que contribuer un peu plus à la dégradation des conditions de travail.

Il est également regrettable que chaque année des bonifications demeurent inutilisées au niveau départemental malgré le lourd tribut supporté par les agents du département au titre des suppressions de postes et autres réorganisations.

Les Elu(e)s et représentant(e)s CFTC DDFIP Pas de Calais

Frédérique Davigny (Elue)

Trésorerie de Lens- Municipale

Gabriel Gaillard (Expert)

E R D 62

Syndicat National CFTC DGFIP, section du Pas de Calais

<http://062.cftc-tresor.fr> 06 66 61 81 11

CFTC DGFIP 62 : le syndicat constructif qui agit pour ne pas subir